



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 125216

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la double annulation et le report de l'épreuve de lecture critique d'article (LCA) lors des épreuves classantes nationales 2011 du concours d'interne de médecine. Cette année, l'épreuve de LCA des étudiants en médecine a été annulée par deux fois dans la même journée en raison de problèmes d'organisation indépendants de la volonté des étudiants. Cette épreuve fait partie du concours d'internat qui représente un investissement personnel considérable pour les étudiants en médecine, sanctionnant sept années d'études. En plus de cela, le report de ces épreuves au 14 juin 2011 a fortement pénalisé les jeunes médecins ayant prévu de partir en stage en France ou à l'étranger et qui n'ont pas pu se faire rembourser leur billet d'avion ou de train. Il lui demande donc de préciser si des indemnités ou des remboursements pourront être versés aux étudiants pour pallier ce préjudice qui n'est pas de leur fait.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125216

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13512

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)